VILLE DE BRUXELLES

Développement urbain
Direction Planification stratégique et opérationnelle
Climat et Ville en transition

STAD BRUSSEL

Stadsontwikkeling
Directie strategische en operationele planning
Klimaat en stad in transitie

Réf. Farde e-Assemblées : 2516182

N° OJ : **62**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Subsides 2023.- Asbl "Cercle Des Naturalistes De Belgique" : 750,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les citadins connaissent souvent mal la biodiversité des espaces verts de la Ville et que le rôle de celle-ci dans la ville gagne à être valorisé ;

Considérant que la sensibilisation du public à la biodiversité urbaine est une action qui est prévue dans l'Accord de majorité 2018-2024 de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que, pour la douzième année consécutive, l'UO Climat et Ville en transition organise des balades guidées « biodiversité » dans les espaces verts de la Ville.

Considérant que ces balades ont été confiées une nouvelle fois à la section "Cercle des Guides-Nature du Brabant" de l'asbl "Cercle des Naturalistes de Belgique" que nous souhaitons soutenir pour son action de sensibilisation des citoyens de tous âges à la nature et à la biodiversité souvent méconnue des espaces verts de notre Ville.

Considérant les crédits disponibles à l'article 87506/33202 du bduget ordinaire et que ce subside se trouve sur la liste des transferts 2023.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : L'attribution d'un subside de 750,00 EUR à la Section «Cercle des Guides-Nature du Brabant» de l'asbl «Cercle des Naturalistes de Belgique», rue des Ecoles 21 à 5670 Vierves-sur-Viroin (B.C.E. 412.040.360), pour l'animation de balades «biodiversité» et son action générale en faveur de la biodiversité est adopté.- Article 87506/33202 du budget ordinaire de 2023.- Trésorerie.

Annexes :